

**Arrêté du 6 février 2013 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel de Limoges**

NOR : JUSB1303746A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er mars 2013, mis fin aux fonctions de Mme Anouk MIRAT, greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Limoges.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 6 février 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK